



COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Des conseils de sécurité incendie pour un temps des Fêtes réussi !

Longueuil, le 21 décembre 2017. — En cette période des Fêtes, le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) rappelle quelques conseils de sécurité afin d'inciter les citoyens à être vigilants et prudents.

Sapin de Noël naturel

- Toujours garder le pied du sapin humide, en ajoutant de l'eau tous les jours;
- S'assurer que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état;
- Éteindre les lumières du sapin en quittant le domicile ou avant d'aller au lit;
- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles;
- Après le temps des Fêtes, dégarnir le sapin naturel le plus vite possible et le mettre à l'extérieur.

Décoration

- Choisir des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA ou ULC et en faire la bonne utilisation (intérieur et/ou extérieur);
- Installer les guirlandes lumineuses à l'aide de rubans ou de crochets; ne jamais utiliser des clous ou des punaises;
- Ne jamais décorer le dessus de la cheminée avec des branches de résine naturelle comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent s'enflammer facilement;
- Porter une attention particulière lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placer ces dernières dans des chandeliers sécuritaires et les éteindre en quittant la pièce.

Rallonges électriques

- S'assurer du bon état des rallonges électriques;
- Utiliser des rallonges certifiées par un organisme reconnu comme CSA et ULC;
- Éviter de surcharger les rallonges électriques ainsi que les prises de courant.

Cuisine

- Toujours placer les casseroles sur la cuisinière de façon à ce que les enfants ne puissent pas atteindre les poignées afin d'éviter des blessures graves;
- Pour éteindre un feu dans un poêlon ou une casserole, fermer l'élément de la cuisinière et placer le couvercle approprié sur le contenant. Ne jamais déplacer le poêlon ou la casserole en flamme;
- Utiliser une **friteuse homologuée** et suivre les règles de sécurité mentionnées dans le manuel du fabricant.

Autres renseignements

- Fournir les piles avec les cadeaux qui en nécessitent. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet;
- Ne pas brûler les emballages-cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour;
- S'assurer du bon fonctionnement des [avertisseurs de fumée](#);

- Installer un [avertisseur de monoxyde de carbone](#) (CO) près du foyer ou du poêle à bois. Le chauffage au bois dégage du CO, un gaz inodore, incolore et toxique qui peut être mortel;
- Garder les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence;
- Préparer un [plan d'évacuation](#) et s'exercer à évacuer le domicile. Cette activité peut devenir un jeu avec les enfants.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec la Division des mesures préventives du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil au 450 463-7038, ou visitez le site Internet du ministère de la Sécurité publique à securitepublique.gouv.qc.ca, sous la rubrique *Sécurité incendie*.

À propos de l'agglomération de Longueuil

L'agglomération de Longueuil compte plus de 425 000 habitants, et comprend les villes de Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Le conseil d'agglomération exerce ses compétences notamment dans les matières suivantes : les services de sécurité publique, la cour municipale, le transport collectif, le traitement des eaux, l'évaluation municipale, le logement social, l'élimination et le recyclage des matières résiduelles.

– 30 –

Source : Direction des communications et des affaires publiques
Ville de Longueuil
Téléphone : 450 463-7270
communications.medias@longueuil.quebec
longueuil.quebec

